

www.leap-harol.fr



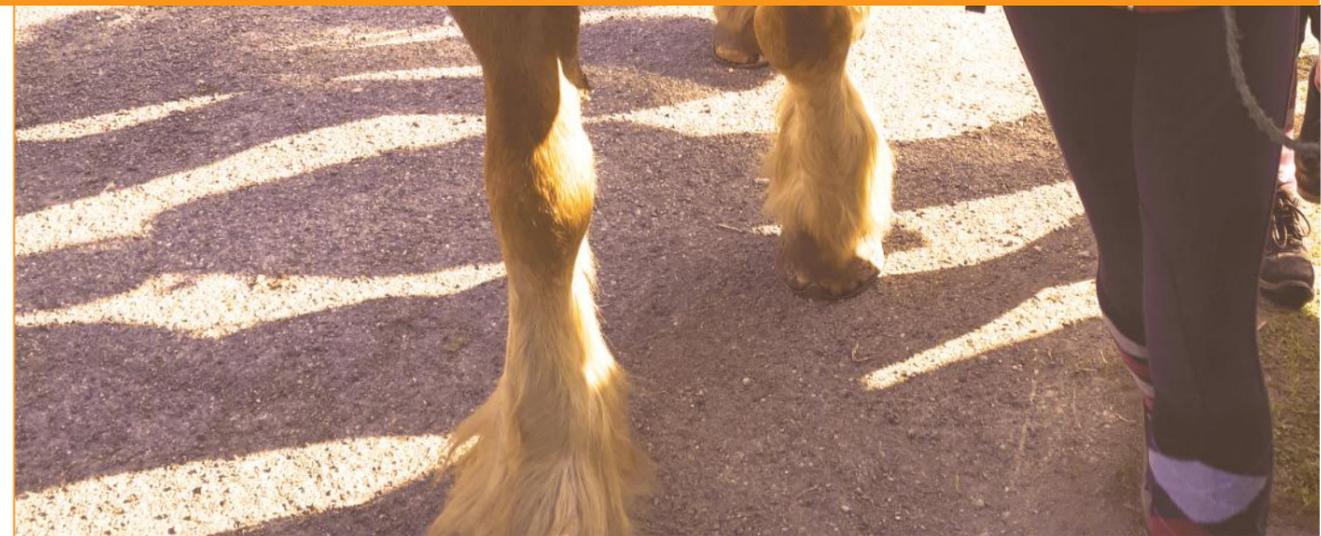
LA PROVIDENCE | Lycée d'Enseignement Agricole Privé
684 rue de la Mairie - 88270 HAROL ♦ 03 29 66 84 23 ♦ harol@cneap.fr

Ta réussite, notre métier !



CAP PALEFRENIER SOIGNEUR

Ta réussite, notre métier !



UNE ORGANISATION DU TRAVAIL QUI FAIT AIMER L'ECOLE

Le temps de travail des élèves et l'organisation pédagogiques des cours de CAP sont pensés pour permettre d'apprendre et progresser avec un rythme adapté aux capacités et particularités de nos élèves.

Le CAP Palefrenier-Soigneur est un diplôme PROFESSIONNEL et POLYVALENT

Afin de répondre au mieux aux exigences des entreprises, notre lycée travaille en collaboration avec le centre équestre Jumping 88 à Uxegney. Les jeunes étudieront les matières professionnelles y réaliseront leurs cours pratiques sur plusieurs jours chaque semaine.

L'étude des matières professionnelles est organisée en priorité sur des journées entières pour permettre aux jeunes d'assimiler au mieux les savoirs et savoir-faire du métier de palefrenier-soigneur.

Le **CAP Palefrenier-Soigneur** compte **754h** consacrées à l'étude des techniques et matières professionnelles :

- ♦ Connaissance des entreprises du domaine équin.
- ♦ Maintenance des équipements, locaux et installations spécifiques aux chevaux
- ♦ Travail du cheval (cours d'équitation et d'hippologie)
- ♦ Etude des techniques professionnelles d'hippologie et zootechnie.



290h de travaux réalisés sous forme de mises en situations professionnelles et conduite de projets :

- ♦ Travaux de forge, maréchalerie, maçonnerie, plomberie, électricité...
- ♦ Utilisation du matériel professionnel (Bobcat, débroussailleuse, tracteur...)
- ♦ Cours d'équitation et préparation aux galops

Une immersion en entreprise au contact des professionnels

L'équipe pédagogique du lycée La Providence met en place de nombreuses visites et animations auprès d'entreprise et de structures du monde du cheval, les classes de CAP Palefrenier Soigneur participent chaque année à :

- ♦ La mise en place, organisation et participation au bon fonctionnement d'un concours complet
- ♦ Au concours national « Equitrait »

Jusqu'à 17 semaines de stages professionnalisants intégrées au programme

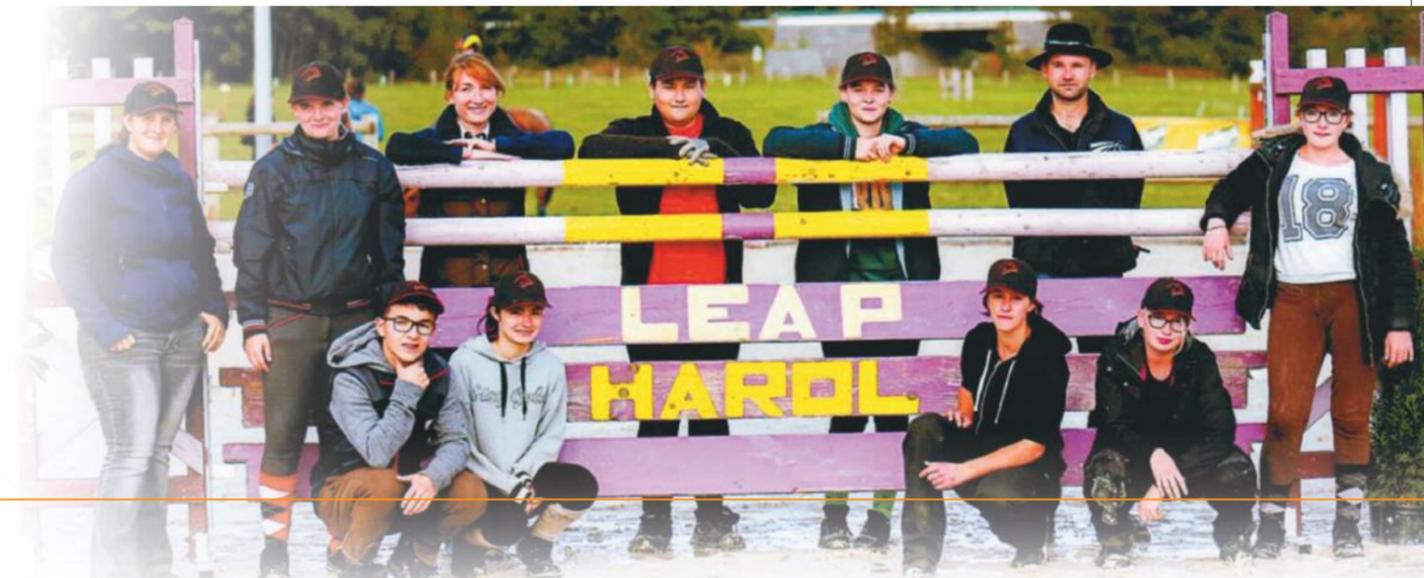
12 semaines de stage obligatoires en entreprise

- ♦ entreprises hippiques à dominante « Elevage »
- ♦ entreprises hippiques à dominante « Centre équestre »

POSSIBILITE DE RÉALISER UN STAGE GRATUIT DE 4 SEMAINES EN IRLANDE AVEC ERASMUS+

5 semaines de stage facultatives pour :

- ♦ préparer à une poursuite d'étude
- ♦ valider un apprentissage



Apprendre les matières générales avec une équipe d'enseignants à l'écoute du jeune et de ses besoins

Durant la formation du CAP PS les matières générales sont étudiées à hauteur d'un tiers environ des heures d'enseignement, soit **un volume horaire de 580h sur les deux années**. L'étude de ces disciplines est réalisée en majorité à partir de situations concrètes.

Français, Mathématiques, Histoire-géographie, Economie-droit, biologie écologie

Notre équipe pédagogique organise les cours pour assurer une meilleure assimilation des apprentissages et conduire les élèves vers l'acquisition de capacités générales indispensables pour exercer leurs futurs métiers et s'intégrer dans la société.

Après le CAP PS - Poursuites d'études et débouchés

Les élèves titulaires du CAP PS pourront :

- ♦ **Intégrer un Baccalauréat Professionnel** : CGEH (Conduite et Gestion des Entreprises Hippiques), CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole)
- ♦ **Intégrer une formation en entreprise** : Brevet Professionnel "Responsable d'Exploitation Agricole".
- ♦ **Préparer des concours et/ou intégrer les services de l'Etat** (école militaire, armée, gendarmerie, collectivités territoriales...)
- ♦ **CAP maréchalerie**

Les jeunes diplômés peuvent intégrer le monde du travail, de nombreuses structures sont demandeurs : centres équestres, écuries de propriétaire et/ou de course, centre équestre de spectacle, centre de pré-entraînement et de débouillage, centre de santé et de soin....

